îles Auckland et fit l'hydrographie des côtes orientales de la Nouvelle-Zélande; puis il releva les innombrables dangers du détroit de Torrès, où il faillit se perdre, les deux corvettes étant restées échouées pendant trente-six heures sur un banc de corail; enfin il se dirigea vers Timor et de là vers Toulon, où il arriva le 6 novembre 1840, trente-huit mois après son départ, ayant encore traversé sept fois la ligne et parcouru la moitié des mers du globe. Les résultats scientifiques de l'expédition étaient immenses. Outre la connaissance de 12,000 lieues de côtes acquise à l'hydrographie, elle rapportait une riche moisson dont profitèrent la minéralogie, la zoologie et la botanique. Dumont-d'Urville fut, un mois après, nommé contre-amiral, en date du 31 décembre 1840. L'année suivante, la Société de géographie l'admit dans son sein et lui décerna, en outre, sa grande médaille d'or.

Deux ans plus tard, Dumont-d'Urville venait de commencer la publication de son *Voyage au pôle sud et en Océanie*, quand il périt, brûlé dans un wagon, avec sa femme et son fils, lors de la catastrophe du chemin de fer de Versailles (rive gauche), le 8 mai 1842. On eut beaucoup de peine à reconnaître les cadavres entièrement carbonisés des trois victimes. Ainsi finit misérablement, à cinquante-deux ans, cet illustre navigateur qui avait tant de fois échappé à la mort au milieu des mers en furie. Dumont-d'Urville fut enterré au cimetière Montparnasse, où on lui éleva un monument par souscription. Sa ville natale lui érigea, en 1844, une statue de bronze, et l'on vient de donner le nom de Dumont-d'Urville à une rue du nouveau Paris, entre les avenues du Roi-de-Rome et d'Iéna. L'ouvrage dont Dumont-d'Urville venait de commencer la publication quand il périt, son *Voyage au pôle sud et en Océanie*, a été achevé en 1846 par Vincendon-Dumoulin. Enfin, outre les ouvrages que nous avons déjà mentionnés, on a encore de Dumont-d'Urville : le *Voyage de découverte autour du monde et à la recherche de La Pérouse* (1822-1834, 5 vol. in-8° pour la partie historique, et, si l'on y comprend la partie scientifique, 22 vol. in-8°, avec 4 atlas de 500 planches); un *Voyage pittoresque autour du monde* (1833-1844, 2 vol. gr. in-8°), où sont résumés les principaux voyages de découvertes. Rappelons, en terminant, que le nom de Dumont-d'Urville a été donné à l'une des Carolines, à une île de la Mélanésie, près des côtes de la Papouasie, et à une montagne de la terre Louis-Philippe.

— Bibliogr. Bertholet, *Eloge historique du contre-amiral Dumont-d'Urville* (Paris, 1843, in-8°, portrait); Cabrié, *Eloge de Dumont-d'Urville* (Versailles, 1843, in-8°); De Barins, *Vie, voyages et aventures de l'amiral J.-S.-C. Dumont-d'Urville, etc.* (Paris, 1844, in-18); Lesson, *Notice historique sur l'amiral Dumont-d'Urville* (Rochefort, 1846, in-8°); Puiseux et Charles, *Notices sur François de Malherbe, Pierre-Simon de La Place, Pierre Varignon, Guillaume-François Rouelle, Louis-Nicolas Vauquelin, Victor Collet-Descotils, Augustin-Jean Fresnel et Dumont-d'Urville* (Caen, 1847, in-12).

Dumonteil (affaire), nom qui se rattache à l'une des questions les plus importantes du XIXe siècle, celle de savoir si, par suite de la promulgation du code civil, un prêtre qui renonce à la prêtrise peut, dans le cas où il désire se marier, contraindre l'officier de l'état civil à procéder au mariage civil. V. PRÊTRES (mariage des).

DUMONTEL DE LA TERRADE (François-Marie-Augustin, baron), agronome français, né à Scey-sur-Saône (Franche-Comté) en 1748, mort à Besançon en 1821. D'abord avocat, puis maire de Vesoul, il fut élu au conseil des Cinq-Cents, où le coup d'Etat du 18 fructidor l'empêcha de siéger, consacra la plus grande partie de son temps à introduire des améliorations dans l'agriculture, devint, en 1814, conseiller à la cour de Besançon et fut élu au poste de premier président de la même cour en 1815. Peu de temps après, il reçut le titre de baron. Outre de nombreux *Mémoires*, insérés dans le *Recueil* de la Société d'agriculture de la Haute-Saône, dont il était président, il a publié : *Analyse de titres et quelques recherches sur la ville de Vesoul* (Besançon, 1807, in-8°); *Eléments d'agriculture à l'usage des écoles primaires* (Vesoul, 1810); *Abrégé de l'instruction de Tessier sur les bêtes à laine* (Vesoul, 1812).

DUMONTIE s. f. (du-mon-sî — de *Dumont*, naturaliste français). Bot. Genre d'algues, de la famille des floridées, voisin des halyménies.

DUMORTIER (Charles-Barthélemy), naturaliste et homme politique belge, né à Tournay en 1797. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences naturelles; visita, dans l'intérêt de ses travaux, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, et, à son retour dans sa patrie, se rangea de prime abord parmi les membres de l'opposition belge, en rédigeant et en signant le premier une pétition qui réclamait du gouvernement hollandais une diminution des impôts qui pesaient sur ses compatriotes. Son attitude en cette occasion le fit élire, en 1829, député aux états de sa province, où il siégea parmi les libéraux les plus avancés. Peu de temps avant la révolution de 1830, qui eut pour résultat la constitution de la Belgique en un royaume indépendant, il publia, sur la situation de cette contrée, une série de *Lettres* qui renfermaient de violentes attaques contre le gouvernement hollandais. Pendant les journées de septembre 1830, Dumortier fut placé à la tête de la garde nationale de Tournay et de toute la province du Hainaut, et montra dans diverses circonstances critiques beaucoup de courage et de résolution. Cependant, comme il appartenait au parti catholique, qui n'avait pas la prépondérance à Tournay, il ne fut pas élu au congrès, mais devint bientôt après membre de la première Chambre constitutionnelle de Belgique. Dans cette assemblée, il combattit avec véhémence l'adoption des vingt-quatre articles par lesquels la conférence de Londres avait fait à la Hollande de plus grandes concessions qu'à une époque peu antérieure, et, comme rapporteur de la commission chargée d'élaborer l'ensemble de la législation communale, se prononça énergiquement pour l'indépendance la plus étendue des provinces et des communes. La violence à laquelle il se laissa aller en voyant la chute de sa politique essentiellement démocratique lui fit perdre beaucoup de son influence politique; mais il la reconquit tout entière en 1836, à l'époque où les prétentions renaissantes de la Hollande vinrent de nouveau ranimer la lutte au sujet de l'indépendance absolue de la Belgique. Il attaqua alors plus vivement que jamais les vingt-quatre articles, du haut de la tribune parlementaire et avec les armes acérées du publiciste. Plus tard (1847), son attitude passionnée contre le parti libéral lui fit perdre son siége à la Chambre; mais, dès l'année suivante, il fut réélu par la circonscription de Roulers à cette assemblée, où, depuis cette époque, il n'a cessé d'attaquer, sans aucune retenue, la majorité libréale.

Comme botaniste, Dumortier s'est fait connaître par des ouvrages qui annoncent de sa part des études et des recherches consciencieuses. Dans ses *Commentationes botanicæ* (Tournay, 1822), il a exposé un système tout nouveau de classification du règne végétal, que la science n'a pas adopté. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans différents recueils scientifiques, on a de lui une *Florula belgica* (Tournay, 1827), et un *Sylloge jungermannidearum Europæ indigenarum* (Tournay, 1831). Il est membre, depuis 1827, de l'Académie des sciences et, depuis 1838, de la commission royale d'histoire de Bruxelles. Il a fourni aux comptes rendus de cette dernière un grand nombre de *Mémoires* intéressants sur l'histoire littéraire et politique de la Belgique.

DUMORTIÈRE s. f. (du-mor-tiè-re — de *Dumortier*, botaniste belge). Bot. Genre de végétaux cryptogames, de la famille des hépatiques, tribu des marchantiées, dont deux espèces habitent l'Europe.

DUMOUCHEL (Jean-Baptiste), humaniste et prélat français, né près de Rouen vers 1737, mort en 1820. Successivement quartier-maître au collége Louis-le-Grand, professeur de rhétorique à Rodez, où il compta Chaptal au nombre de ses élèves, professeur au collége de la Marche à Paris, recteur de l'Université de cette ville en 1785, Dumouchel fut élu député du clergé aux états généraux en 1789. Il adopta les idées de la Révolution, vota avec la gauche, prit part à la discussion de la constitution civile du clergé, prêta le serment civique et devint, en 1791, évêque constitutionnel du Gard. En 1793, il se maria, obtint un emploi au ministère de l'intérieur, fut nommé, par la protection de Chaptal, chef de bureau de l'instruction publique et mis à la retraite en 1814. Dumouchel a donné des *Eléments de grammaire française* (Paris, 1815) et une édition des *Narrationes excerptæ* (1818).

DUMOULIN (Charles), célèbre jurisconsulte français, né à Paris en 1500, mort en 1566. Son véritable nom était **du Molin**. Il descendait d'une famille noble et était parent, par alliance, d'Anne de Boulen, mère de la célèbre Elisabeth d'Angleterre. Les premières études de Dumoulin eurent les anciens pour objet. La philosophie, la littérature, plus tard le droit, les questions religieuses, attirèrent tour à tour son attention. Après avoir terminé ses humanités à Paris, il se rendit à Poitiers, puis à Orléans, où il passa ses examens de droit et prit ses grades. Il donnait, dans cette dernière ville, des leçons de droit depuis près de deux ans lorsque, en 1522, il fut reçu avocat au parlement de Paris; mais il réussit mal dans la plaidoirie, à cause d'un défaut de prononciation, ce qui lui valut un jour, en pleine audience, une apostrophe désobligeante du président de Thou. Telle était déjà sa réputation, que l'ordre entier des avocats demanda une réparation. Dans la harangue latine qu'il prononça à ce sujet, le bâtonnier ne craignit pas de dire au président : « Vous avez offensé un homme plus savant que vous ne le serez jamais. » De Thou convint franchement de ses torts et donna la réparation demandée. Toutefois, Dumoulin renonça au barreau, se plongea de plus en plus dans l'étude de la jurisprudence et devint un des plus savants jurisconsultes de son temps. Doué d'une grande modestie et en même temps d'un grand amour de la vérité, il ne put jamais réaliser les rêves de bonheur tranquille, de calme, de repos qu'il caressa toute sa vie; elle fut constamment agitée. Objet de vives attaques et de persécutions continuelles, il trouva des ennemis jusque dans sa famille. Son frère, qu'il avait enrichi en se réservant seulement les bénéfices de son cabinet, fut le premier à l'attaquer. Dumoulin, qui avait résolu de rester célibataire pour assurer une fortune à ce frère ingrat, revint alors sur sa décision, se maria et eut des enfants. Un motif de persécution, qu'il eut en commun avec plusieurs hommes remarquables de son temps, fut son adhésion aux principes de Calvin. Cependant, après une étude approfondie des principes et des maximes de la confession d'Augsbourg, Dumoulin préféra cette dernière doctrine, qu'il trouvait plus pure, plus éclairée, plus dégagée de sentiments personnels. Il s'attira ainsi la haine des calvinistes, et eut à se défendre contre les attaques les plus violentes, les imputations les plus odieuses. Telle était, néanmoins, la sincérité, la candeur de cet esprit élevé, que, vers la fin de sa vie, voyant dans le calvinisme et le luthéranisme non plus deux dogmes, deux émanations de la puissance divine, mais des instruments de pouvoir et de richesse aux mains d'hommes ambitieux et corrompus, il abjura ces deux religions, dont l'apparente sincérité l'avait séduit, et revint au catholicisme, sans s'inquiéter des clameurs que devait soulever son abjuration.

On sait quelles longues querelles divisèrent pendant de longues années la cour de Rome et le royaume de France. Enivrés par le pouvoir, remuants et ambitieux, les papes n'avaient pas longtemps conservé la modération que leur imposait leur double titre de prêtre et de souverain. Les finances des pays européens, toujours en assez mauvais état, étaient encore affaiblies par les singulières exigences des papes. Quand un souverain refusait les subsides réclamés par Rome, le pape s'adressait aux sujets, et, levant sur eux, au moyen du clergé, de lourdes impositions, qui se payaient toujours intégralement, il ne laissait rien à prendre au roi quand celui-ci voulait lui-même s'adresser à la bourse de ses sujets. Un tel état de choses suscitait de constantes difficultés, et il ne fut pas étranger à l'empressement que mirent certains princes à protéger et à propager dans leurs pays les développements de la doctrine luthérienne. Comme l'avait fait Pasquier, Pithou, etc., Dumoulin intervint par un mémoire dans cette querelle entre le roi et le pape, qui était alors Jules III. Conservant pour le chef de la chrétienté un respect sincère, Dumoulin discuta les droits du saint-père et les obligations du roi. Il fit ressortir, avec une grande évidence, que les plus simples notions de justice étaient blessées par les prétentions de la cour de Rome. Le pape lui-même ne put se défendre de louer les conclusions de ce mémoire et de reconnaître la vérité de ce qu'avait dit Dumoulin. Il se montra plus raisonnable et consentit à un arrangement qui n'était dû qu'à l'intervention de ce jurisconsulte. « Sire, disait Anne de Montmorency en présentant Dumoulin au roi, ce que Votre Majesté n'a pu faire avec 30,000 hommes, ce petit homme (Dumoulin était très petit de taille) l'a achevé avec un petit livre. » Mais si le pape avait cédé devant le langage de la vérité, ses conseillers, son entourage conservèrent toujours à Dumoulin une rancune profonde de leur échec. Ses livres furent condamnés à être brûlés, leur lecture fut déclarée criminelle, et on ne l'appela plus que l'*impie* Dumoulin, comme on disait l'*infâme* Machiavel. Des émissaires de Rome pillèrent sa maison, et il ne dut la vie qu'au dévouement d'un ami. Après avoir parcouru quelque temps l'Allemagne, où les écoliers se pressèrent autour de lui, il revint en France, où de nouvelles persécutions l'attendaient. Ce fut lui, comme un des premiers de son ordre, qui rédigea le mémoire à consulter dans le procès entre l'Université et les jésuites. Ce fut dans ce même procès que Pasquier se fit remarquer par son admirable plaidoirie. La consultation de Dumoulin lui créa de nouveaux ennemis. Furieux des vérités sévères que l'austère avocat ne leur avait pas ménagées, les jésuites se joignirent à ses persécuteurs, et il ne dut encore la vie qu'à la haute protection du parlement. Mais une dernière lutte, plus acharnée que les autres, allait se livrer. Le concile de Trente venait enfin de se séparer, laissant, comme fruit de ses travaux, ces célèbres déclarations qui devaient pendant plusieurs siècles troubler le monde entier. Pressé par la cour de Rome et par les légats de publier le concile de Trente, le roi s'adressa aux hommes éclairés et leur demanda un conseil. Dumoulin fit décider, après une longue discussion, que la publication n'aurait pas lieu. Reprenant à une les déclarations du concile, il rédigea, sous le titre de *Conseil sur le fait du concile de Trente*, la critique la plus acerbe, la plus violente, la réfutation la plus énergique qu'on eût vues. Cette consultation, en cent articles, fut imprimée à Lyon (1564, in-8°). Il n'en fallait pas tant pour ranimer les haines à peine endormies. Un fait singulier, c'est que les calvinistes, si vivement atteints par le concile de Trente, et qui trouvaient, par conséquent, une défense dans la réfutation de Dumoulin, furent les plus acharnés contre lui. Enfin, voulant avoir une fois raison de ses nombreux ennemis, Dumoulin rédigea contre les calvinistes une vigoureuse requête, dans laquelle il les représenta comme des factieux, comme ne s'étant introduits en France que pour y semer la discorde, y fomenter les dissensions; il appelait sur eux les rigueurs du parlement. La mort mit un terme à cette lutte hardie d'un seul homme contre toute une secte puissante.

Les ouvrages laissés par Dumoulin s'élèvent au chiffre de 40 environ. Nous citerons : *Commentariorum in consuetudines parisienses pars Ia* (Paris, 1539, in-fol.); *Sommaire du livre analytique des contrats, usures, rentes constituées, intérêts et monnoyes* (Paris, 1547, in-4°; 1556, in-16); *Commentarius ad edictum Henrici II, etc.* (Lyon, 1552, in-4°), traduit en français sous ce titre : *Commentaires analytiques tant sur l'édit de Henri II contre les petites dates et abus de la cour de Rome que sur un ancien arrêt de la souveraine cour du parlement de Paris contre les réservations, préventions, annates, exactions, usurpations et abus des papes* (Lyon, 1554, in-4°); *Catéchisme* ou *Sommaire de la doctrine chrétienne* (Lyon, 1563, en latin et en français); *Collatio et unio quatuor Evangelistarum* (Paris, 1565, in-4°), ouvrage brûlé à Genève par la main du bourreau. La meilleure et la plus complète édition des œuvres de Dumoulin a été publiée par François Pinson, à Paris, en 1681, en 5 vol. in-fol. Elle contient des commentaires sur diverses coutumes de France, des mémoires sur diverses questions de droit civil ou de droit ecclésiastique, son *Conseil sur le fait du concile de Trente*, et une partie de sa correspondance qui reflète les émotions de cette existence si agitée et cependant consacrée à la science et à l'étude. La biographie de ce savant jurisconsulte a été écrite plusieurs fois; celle qu'on estime le plus est celle de Brodeau (Paris, 1654, in-4°).

DUMOULIN (Pierre), célèbre ministre protestant français, né dans le Vexin en 1568, mort à Sedan en 1658. Il fut sauvé par une servante lors du massacre de la Saint-Barthélemy, fit ses premières études à Sedan et passa ensuite en Angleterre, où il suivit les leçons des professeurs les plus renommés. A l'âge de vingt-quatre ans, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Leyde et, sept ans après, en 1599, pasteur à Charenton. Il était déjà considéré comme un des plus savants théologiens de l'Eglise protestante depuis sa polémique ardente contre l'apostat Cayet. Sollicité à diverses reprises par les universités de Saumur et de Leyde, Dumoulin avait toujours refusé de quitter Charenton. Ce n'est pas qu'il n'y courût de grands dangers, car sa maison avait été pillée à deux reprises par la populace ameutée; mais l'affection qu'il ressentait pour ses paroissiens avait plus d'empire sur lui que la crainte des périls. Député à l'Assemblée politique de Châtellerault en 1605 et au synode de Privas en 1612, Dumoulin se plaça au premier rang parmi ses collègues et s'acquit rapidement une influence considérable, qui le désigna à l'attention du roi Jacques d'Angleterre. Ce prince projetait depuis longtemps un rapprochement entre les diverses communions protestantes. Il espéra que l'influence et les talents du pasteur de Charenton faciliteraient l'exécution de son projet. En conséquence, il l'appela auprès de lui en 1615 et l'accueillit de la manière la plus flatteuse; quant au projet de réunion, il ne reçut pas même un commencement d'exécution : cela eût exigé un esprit de modération qui ne régnait pas dans les Eglises, et dont Dumoulin était d'ailleurs incapable, ainsi qu'il le prouva à l'occasion du synode de Dordrecht. Louis XIII lui défendit de s'y rendre, quoiqu'il eût été délégué par les Eglises de France. Il n'influa pas moins sur ses décisions par l'envoi d'un mémoire où il déclarait son aversion profonde pour Arminius et ses opinions. Ensuite il s'empressa de faire adopter les résolutions de ce synode fameux par le synode national d'Alais, dont il fut président, et où il usurpa une *autorité papale*, suivant l'expression d'un de ses collègues. Peu de temps après, il fut nommé professeur de théologie à l'Académie de Sedan. Il aurait voulu revenir à Charenton : Louis XIII le lui interdit, défense qui ne fut levée qu'en 1625. La guerre qui éclata en 1628 l'obligea de quitter encore une fois Paris. Il se rendit à La Haye, puis revint à Sedan, où il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans. « Athlète intrépide et infatigable du calvinisme pur, disent MM. Haag, il soutint d'ardentes controverses, non-seulement contre maints docteurs catholiques, mais contre plusieurs de ses coreligionnaires qui s'éloignaient sur quelques points des doctrines proclamées par la confession de foi. Dans toutes ces disputes, il déploya un grand zèle pour les intérêts de son Eglise et une activité sans égale; mais on doit regretter qu'il ne se soit pas toujours tenu dans les bornes « de l'honnesteté et de la courtoisie, » et que souvent, au contraire, il se soit laissé emporter beaucoup trop loin par l'impétuosité de son caractère. » Ces réserves faites, n'oublions pas que le synode d'Alais, qui prit, à l'instigation de Dumoulin, des décisions si sévères contre les arminiens, adopta aussi deux mesures libérales : l'une ôta aux anciens le droit de suspendre de la cène un homme de mœurs scandaleuses, en cas de récusation du pasteur, et exigea la présence d'un pasteur voisin pour légitimer la sentence; l'autre empêcha les familles influentes d'accaparer l'autorité consistoriale et de constituer une oligarchie dans l'Eglise, tendance qui se produisit plus d'une fois et qui s'est souvent encore manifestée depuis lors.

Pierre Dumoulin a laissé environ quatre-vingts ouvrages d'importance différente, qu'on trouve scrupuleusement mentionnés dans la *France protestante*. Nous citerons : *Nouvelles briques pour le bastiment de Babel, c'est-à-dire erreurs nouvellement forgées pour establir la grandeur de l'évesque de Rome* (La Rochelle, 1604, in-8°); *Accroissement des eaux de Siloé pour éteindre le feu du Purgatoire et noïer les satisfactions humaines et les indulgences papales* (La Rochelle, 1604, in-8°); *Apologie pour la saincte Cène du Seigneur contre la présence corporelle et la transsubstantiation; item contre les messes sans communians et la communion sous une seule espèce* (La Rochelle, 1607, in-8°); *Lettres à MM. de l'Eglise romaine* (1611, in-8°); *Anatomie de la messe, où est montré par l'Ecriture saincte et par les témoignages de l'ancienne Eglise que la messe est contraire à la parole de Dieu* (Genève, 1636, 2 vol. in-8°); *Deuxième partie de l'anatomie de la messe* (Sedan, 1639, in-12); le *Capucin, traité auquel est descrite l'origine des capucins et leurs vœux, règles et disciplines examinées* (Sedan, 1641, in-8°).

Dumoulin eut trois fils, dont l'aîné, nommé PIERRE comme lui, né en 1600, mort en 1684, fut prédicateur à Oxford et chapelain de la cour de Charles II en 1660. On lui doit : *Défense de la religion réformée et de la monarchie et Eglise anglicanes* (Londres, 1625, in-8°); *Treatise of pace and contentement of mind* (Londres, 1657, in-8°), ouvrage si remarquable qu'il n'eut pas moins de quinze éditions; traduit en français sous le titre de *Traité de la paix de l'âme et du contentement de l'esprit* (Sedan, 1660, in-8°).

DUMOULIN (Gabriel), historien français, curé de Menneval, né à Bernay vers 1575, mort en 1660. Son principal ouvrage est l'*Histoire générale de Normandie, contenant les choses mémorables advenues depuis les premières courses des Normands payens..., etc.* (Rouen, 1631, in-fol.). On a de lui : les *Conquestes et trophées des Normands françois aux royaumes de Naples et de Sicile, aux duchez de Calabre, d'Antioche, de Galilée et autres principautez d'Italie et d'Orient* (Rouen, 1658, in-fol.), publication estimée et très-rare aujourd'hui.

DU MOULIN (Wolfgang), pasteur des Eglises wallones de Delft et de Leyde, mort en 1745. Il est auteur de la *Religion révélée* (Leyde, 1742, in-12), et d'une *Histoire des projets qui ont été formés pour réunir les calvinistes avec les luthériens*, non publiée.

DUMOULIN, célèbre médecin du XVIIIe siècle, sur la vie duquel tous les dictionnaires biographiques restent muets. Nous ne pouvons donc entrer dans aucun détail à son sujet. Seulement, nous trouvons dans un ouvrage du temps quelques anecdotes relatives à ce disciple d'Esculape, et nous les croyons assez intéressantes pour les rapporter ici.

Dumoulin, qui passait pour aimer beaucoup l'argent, sortait un jour de voir un de ses malades, qui l'avait payé en monnaie blanche. Comme la somme était un peu forte, il l'avait mise dans ses poches. Il n'eut rien de plus pressé, en rentrant chez lui et en montant les escaliers, que de compter les écus qu'il avait reçus. L'attention qu'il prêtait à cette agréable opération l'empêcha de voir une personne qui se trouva sur le même escalier et qui le connaissait. Cette personne lui dit en plaisantant : « Attendez, monsieur Dumoulin, je vais vous chercher une chaise. » Dumoulin le regarde, et lui répond d'un air moqueur : « Apprends, nigaud, qu'on est toujours à son aise quand on compte son argent. »

Un autre jour, il se rencontra avec un autre médecin, Sylva, aussi célèbre que lui, mais moins intéressé, chez un grand seigneur qui était très-dangereusement malade, au point qu'il mourut entre leurs mains. Comme on ne s'attendait nullement à une mort aussi prompte, elle donna lieu à beaucoup de murmures dans l'appartement et surtout dans l'antichambre, où les domestiques se permettaient contre les médecins des propos qui pouvaient avoir pour eux des suites très-fâcheuses. Sylva, d'un caractère timide, eut peur et fit part de ses craintes à Dumoulin; il finit même par lui dire : « Par quelle porte sortirons-nous? » Dumoulin, qui ne craignait rien, pourvu qu'il fût payé, lui répondit : « Par la porte où l'on paye, » et il sortit avec intrépidité de l'appartement, suivi de Sylva, qui était tout tremblant. Voilà ce qui s'appelle un trait de caractère.

Quand Dumoulin, qui avait été protestant, se fut confessé, un catholique répondit à un calviniste, qui lui demandait des nouvelles : « Votre religion est bien malade, puisqu'elle est abandonnée du plus grand médecin. »

Dumoulin étant à l'agonie, entouré de plusieurs de ses confrères qui déploraient sa perte, leur dit : « Messieurs, je laisse après moi trois grands médecins. » Ces docteurs crurent qu'il allait les nommer, mais ils furent bien détrompés lorsque Dumoulin leur apprit que ces trois grands médecins de l'homme étaient l'*eau*, l'*exercice* et la *diète*.

DUMOULIN (Alain), linguiste français, né à Lanveoc (Finistère) en 1741, mort en 1811. Il se livra à l'enseignement et devint par la suite vicaire général de Quimper. Il a laissé deux ouvrages : *Grammatica latino-celtica* (Prague, 1800, in-8°); *Hent av barados* ou le *Chemin du paradis*, avec un *Abrégé de la vie des saints de Bretagne*, en breton (Quimper, 1805, in-18).

DUMOULIN (Evariste), publiciste français, né à Villegouges (Gironde) en 1776, mort en 1833. Il se destinait à la carrière commerciale, lorsque la Révolution éclata. Il en adopta les principes avec toute l'exaltation d'un adolescent, et, abandonnant le commerce pour la culture des lettres, débuta par des brochures, des articles politiques et des pièces de vers qui parurent dans différents journaux du Midi. Il vint en 1815 à Paris, où il entra dans la rédaction d'une feuille du soir, le *Messager des Chambres*. Vers la fin de la même année, il fut l'un des actionnaires fondateurs du *Constitutionnel*, et y donna pour la première fois des comptes rendus des séances législatives, qui devinrent ensuite un des éléments indispensables de tout journal politique. Plus tard, il fit, dans la même feuille, la critique théâtrale. En 1818-1819, il créa la *Minerve française*, l'organe le plus énergique de l'opposition libérale. Sa polémique incisive lui attira des procès et des duels, dont il se tira toujours avec bonheur. Il prit une grande part à la révolution de 1830, et comme signataire de la protestation des journalistes et comme combattant. Un moment il eut la dictature à l'Hôtel de ville. Ce fut lui qui investit Dubourg du commandement de la force armée; mais, dès que les hommes d'Etat eurent remplacé les hommes d'action, il disparut pour reprendre sa place à la rédaction du *Constitutionnel*, sans vouloir accepter d'autres honneurs que la décoration et le grade de chef de bataillon dans la garde nationale. Doué d'une santé robuste, dans toute la force de l'âge et du talent, il semblait devoir soutenir encore pendant de longues années les luttes de la polémique littéraire et politique, lorsqu'il fut saisi, dans les bureaux mêmes du *Constitutionnel*, d'une hémorragie qui l'enleva en moins d'une demi-heure. On a de lui les ouvrages suivants, très-utiles à consulter pour l'histoire contemporaine : *Histoire complète du procès du maréchal Ney* (1815, 2 vol. in-8°), saisie par la police; *Procès du général Drouot* (1816, in-8°); *Procès de Cambronne* (1816, in-8°); *Lettres sur la censure des journaux et sur les censeurs* (1820, in-8°); *Examen du projet de loi sur la presse* (1827, in-8°).

DUMOURIEZ (Anne-François DUPERRIER), poëte français, né à Paris en 1707, mort en 1769. Il fut commissaire des guerres (1732), puis intendant de l'armée du maréchal de Broglie. C'était un homme instruit, qui cultivait la poésie, les belles-lettres et les arts. Il composa des poésies fugitives, une tragédie intitulée *Démétrius*, un ouvrage sur l'administration des armées, etc. La seule production de lui qui ait vu le jour est un poëme, *Richardel* (Liége, 1766), imité de Forteguerra.

DUMOURIEZ (Charles-François DUPERRIER), général et ministre français, fils du précédent, né à Cambrai en 1739, d'une famille originaire de Provence, mort à Turville (Angleterre) en 1823. Il fit ses premières études au collége Louis-le-Grand, apprit ensuite les mathématiques et les langues vivantes, suivit, en 1757, son père dans la campagne de Hanovre, et entra à dix-neuf ans, comme cornette de cavalerie, dans le régiment d'Escars. Il se battit pour la première fois près de Cherbourg, contre les Anglais, fit les campagnes de 1759 et de 1760, et fut littéralement criblé de blessures à Clostercamp, où il se défendit contre 20 hussards ennemis, sans consentir à se rendre. Un exemplaire des *Provinciales*, qu'il portait sur lui, arrêta une balle qui vraisemblablement l'eût tué. Il eut le bonheur de guérir sans infirmité grave; cependant on dut lui extirper en partie le radius du bras gauche, qui était fracassé. Réformé à la paix de 1763, avec la croix de Saint-Louis et une pension nominale de 600 livres, comme récompense de ses vingt-deux blessures, il se vit à vingt-quatre ans sans ressources sérieuses et sans état. Mince gentilhomme sans protection et sans appui, il sentit bien qu'il était destiné à végéter dans des positions inférieures, et il se mit à chercher hors des voies banales un aliment à son activité, un but à son ambition. Plein d'esprit et de connaissances, dans les genres les plus différents, philosophe et sceptique tout à la fois, il était surtout avide d'exercer une action, de jouer un rôle quelconque sur la scène du monde, et n'avait d'ailleurs aucun principe arrêté, aucun scrupule de conscience ou d'opinion. C'est ainsi qu'il rapporte dans ses mémoires, sans embarras comme sans vanterie, simplement et en homme étranger à toute notion morale, qu'il avait présenté au ministre Choiseul un projet pour affranchir la Corse, un autre pour l'asservir. Le dernier obtint la préférence, et Dumouriez se battit bravement pour le faire réussir. En 1789, il présenta aussi un projet pour empêcher qu'on ne prît la Bastille.

A l'époque dont nous venons de parler, il était dans une situation assez précaire, et il déploya une activité infatigable à chercher fortune de tous côtés. Il voyagea en Italie, offrit vainement ses services aux Génois contre les Corses, puis à ces derniers contre les Génois, passa dans l'île, prit parti contre Paoli et les patriotes, mais échoua misérablement dans ses entreprises. Ce fut alors qu'il revint à Paris présenter à Choiseul ses plans, qui ne furent agréés que plus tard. Après de nouvelles courses en Flandre, en Portugal et en Espagne, il fut rappelé en 1768 pour la guerre de Corse, qu'il fit avec sa bravoure habituelle et dans laquelle il gagna le grade de colonel. Employé ensuite dans la diplomatie secrète de Louis XV, dans ces missions qui touchaient de si près à l'espionnage, il fut mêlé à diverses intrigues en Pologne, puis en Suède. Le ministre d'Aiguillon, à l'insu duquel ces missions étaient données, le fit arrêter et jeter à la Bastille, où il demeura jusqu'à l'avénement de Louis XVI. A cette époque, il obtint justice et fut envoyé à Lille pour exercer les troupes aux manœuvres prussiennes, dont on était alors engoué. Peu de temps après, il démontra dans un mémoire tous les avantages de la localité de Cherbourg pour un grand établissement de marine militaire dans la Manche, obtint le commandement de cette ville et eut la gloire d'être l'un des promoteurs de cette grande création et de diriger les premiers travaux. En 1786, il reçut Louis XVI, qui vint assister à l'immersion des cônes sur lesquels devaient reposer les piles de la nouvelle rade. Deux ans plus tard, il était nommé maréchal de camp. Enfin la Révolution vint ouvrir une carrière plus large à son ambition. Il se fit d'abord remarquer par une brochure spirituelle et piquante, intitulée : *Cahiers d'un bailliage qui ne députera pas aux états généraux*. Elu commandant de la garde nationale de Cherbourg, il vint à Paris à la fin de cette année et se fit recevoir dans la société des Amis de la constitution. Partisan des idées nouvelles, dans une certaine mesure, malgré son fameux plan pour empêcher la prise de la Bastille, il ne se rattachait d'ailleurs intimement à aucune des grandes écoles révolutionnaires, pas même à la secte qu'il parut servir, le feuillantisme. Esprit léger, superficiel, caractère d'aventurier, il ne voyait dans la Révolution qu'un pêle-mêle d'accidents dont la conclusion devait être l'avénement de la branche d'Orléans avec la monarchie constitutionnelle. Il avait sans doute un désir sincère de liberté et de réformes, mais sans grande chaleur ni passion, et il songeait surtout à exploiter les événements dans l'intérêt de son ambition. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il entra dans le mouvement.

Chargé de missions en Belgique, puis en Vendée, il s'en acquitta avec intelligence et habileté, se lia d'amitié à Niort avec un autre commissaire, Gensonné, et dut à cette liaison la protection des girondins, qui le poussèrent au ministère. Après la mise en accusation de Delessart, il reçut en effet le portefeuille des relations extérieures, le 15 mars 1792. Le 19, il se rendit aux Jacobins, comme pour se mettre sous leur tutelle, se coiffa du bonnet rouge, dont la vogue populaire commençait, et donna l'accolade à Robespierre, l'homme le plus influent de la puissante société. Par cette conduite habile, sinon sincère, il comptait affermir sa position et gagner tout à fait les patriotes. Quelques jours plus tard, le ministère girondin, ou plutôt mixte, était définitivement constitué par l'entrée aux affaires de Roland, de Clavières, etc.

Le mois suivant, la guerre fut déclarée à l'Autriche. Dumouriez, qui avait eu une part importante à cette détermination, et qui dirigeait le ministère de la guerre par un homme à lui, le faible de Grave, arrêta dans sa pensée un plan de campagne qui consistait à révolutionner les Pays-Bas autrichiens, mal contenus et frémissants, à les conquérir par les généraux feuillants, Rochambeau, La Fayette, Luckner, et à donner ainsi la prépondérance à ce parti, qu'il entendait bien dominer. Hissé par les girondins, il les jouait bien évidemment, en masquant toutefois sa duplicité sous les dehors d'un grand zèle. Lié secrètement avec le parti d'Orléans, il employait volontiers des officiers généraux créatures de cette maison, Biron, Valence et autres. A peu près indifférent à tous les principes, il se rattachait par intérêt à la royauté, car il se sentait le besoin des intrigues, des facilités et des gaspillages que produit ce régime.

On sait que la guerre commença par de tristes échecs à Mons et à Tournay, dont les girondins, promoteurs de la guerre, reçurent le contre-coup. Le ministère tomba, sauf Dumouriez, qui fut conservé, après avoir un peu contribué à la chute de ses collègues, mais qui sentait bien qu'il ne pouvait se maintenir en face de l'Assemblée qu'à la condition d'obtenir la sanction royale des décrets contre les prêtres insermentés, et celui qui était relatif à la formation d'un camp de 20,000 hommes sous les murs de Paris. Il en reçut la promesse formelle du roi, qui le joua à son tour, avec sa duplicité habituelle. Ne pouvant rien obtenir, attaqué de toutes parts et menacé d'accusation, il déposa sa démission quatre jours après le renvoi de ses collègues (16 juin 1792), mais en se ménageant un commandement à l'armée du Nord, sous Luckner, qui ne vit pas sans inquiétude ce ministre disgracié devenir son subordonné. Après la journée du 1er août, Dumouriez reconnut sans hésitation le nouveau gouvernement, et fut aussitôt choisi pour remplacer La Fayette dans son commandement.

C'est à ce moment que commence la partie vraiment glorieuse de sa carrière; il eut cet immense honneur de tenir à des heures de péril suprême l'épée de la Révolution et de sauver la France du premier choc de l'invasion étrangère.

Brunswick avait pris Longwy et Verdun et se préparait à marcher sur Paris. Dumouriez, malgré l'avis de ses officiers, qui voulaient qu'on se retranchât derrière la Marne, désigne les défilés de l'Argonne comme le point stratégique de la campagne : « Voilà, dit-il, les Thermopyles de la France; mais je serai plus heureux que Léonidas! »

Nous n'entrerons dans aucun des détails de cette campagne, que nous avons amplement racontée ailleurs (V. ARGONNE). Qu'il nous suffise de rappeler qu'après la brillante affaire de Valmy, les Prussiens, repoussés dans leurs attaques, furent contraints de battre péniblement en retraite. Dumouriez ne les inquiéta point, par suite peut-être d'une convention secrète dont le mystère n'a jamais été bien connu.

Accouru à Paris après ces succès, l'heureux général fut accueilli avec le plus vif enthousiasme. Il suivit ensuite son projet de conquête de la Belgique, et, malgré quelques contre-temps dans ses opérations, remporta sur les Autrichiens la brillante victoire de Jemmapes (6 octobre), qui lui permit d'entrer dans Bruxelles le 14 novembre. Bientôt Anvers, Liége, Louvain, etc., ouvrirent leurs portes; mais, contrarié par la sévère administration de Pache, ministre de la guerre, et par les émissaires patriotes envoyés de Paris, qui agitaient la Belgique; gêné dans ses prétentions dictatoriales (faiblesse commune à tous les généraux victorieux), il vint à Paris en décembre, dans le but, affirme-t-il dans ses *Mémoires*, de faire quelque tentative pour sauver Louis XVI, mais en réalité pour intriguer dans son propre intérêt. Il y fut froidement accueilli, surtout par les girondins, car déjà quelques soupçons s'étaient élevés contre lui. Il repartit le 26 janvier, sans avoir obtenu aucun résultat de ses démarches. La rupture entre la République et l'Angleterre vint bientôt lui permettre d'entreprendre l'exécution de ses plans de conquête sur la Hollande, entreprise au-dessus des moyens dont il disposait, et qui n'eût été exécutable qu'en soulevant le pays contre le stathouder; mais c'était là une chose assez difficile à Dumouriez, opposé à la propagande révolutionnaire et dont toutes les combinaisons ne tendaient qu'à l'énervement de la Révolution en France. Tout son esprit ne pouvait le tirer de cette situation.

C'est sous ces auspices qu'il commença la campagne de 1793, dont le début fut cependant assez brillant. Bréda (27 février) et Gertruydenberg (4 mars) se rendirent presque sans résistance; mais toutes les mesures de Dumouriez étaient mal prises, et le reste de sa carrière n'offre plus qu'une suite d'entreprises téméraires, mal conçues et marquées au coin de l'imprévoyance et du délire. Il avait pénétré en Hollande avec 13,500 hommes, pendant que ses lieutenants Valence et Miranda investissaient Maëstricht. Bientôt le prince de Cobourg, franchissant la Roër, reprenait Aix-la-Chapelle et refoulait nos troupes jusque sur Louvain. Forcé de quitter la Hollande et de venir au secours de ses lieutenants, Dumouriez commença à perdre le sang-froid; il tonna contre les jacobins, qui n'étaient pour rien dans ses déplorables opérations, et écrivit à la Convention une lettre assez arrogante contre les anarchistes de Paris. Puis il livra la bataille de Nerwinde (18 mars) et la perdit, ce qui l'obligea à évacuer la Belgique. Ce fut au milieu de cette retraite qu'il reçut les commissaires Danton et Delacroix, envoyés par le comité de Sûreté générale pour lui demander compte de sa lettre, et qui se retirèrent sans avoir tiré de lui rien de satisfaisant. C'est que déjà il passait de l'intrigue à la trahison. On l'a accusé, non sans quelque fondement, d'avoir voulu se tailler une sorte de principauté dans les Pays-Bas. Ce qui est certain, c'est qu'il nourrissait le projet de marcher sur Paris pour renverser la Convention, écraser les révolutionnaires et rétablir la monarchie au profit de la maison d'Orléans. Au moment où il renvoyait les commissaires, il avait traité déjà avec le colonel autrichien Mack, chef d'état-major de Cobourg, et, en vertu de conventions secrètes, il retirait tous ses détachements et les concentrait sur la frontière française. Une seconde lettre qu'il écrivit le 27 mars, encore plus menaçante, une entrevue qu'il eut avec d'autres commissaires, les citoyens Proly, Pereyra et Dubuisson, et dans laquelle il fit parade de ses projets avec autant de jactance que de cynisme, ne pouvaient plus laisser aucun doute dans les esprits. Monk, César, Cromwell, tous les exemples de grandes usurpations agitaient son cerveau d'aventurier. Chose étrange, il ne paraissait pas se douter que sa situation de vaincu ne se prêtait guère à un tel rôle. Quoi qu'il en soit, il se précipita aveuglément dans la trahison et la révolte contre sa patrie. Il fit exécuter quelques mouvements à ses troupes dans l'intention de s'emparer de Lille, de Condé et de Va-